

## TARIFS 2026/2027

### Cotisations :

Cotisation adhésion à l'association MFR pour les élèves : 100 € / année scolaire

### Frais de fonctionnement Etablissement

#### DEMI-PENSION

Frais de fonctionnement établissement incluant la Restauration demi-pension =  
**80 € / semaine** de présence à la MFR

**Aides concernant uniquement les apprentis sous contrat d'apprentissage :**

Sur ces 80 € → Prise en charge OPCO 15 €/semaine

Reste à charge facturé aux familles soit **65 €/semaine**

#### INTERNAT

Frais de fonctionnement établissement incluant l'Internat = **150 € /semaine** de présence à la MFR.

**Aides concernant uniquement les apprentis sous contrat d'apprentissage :**

Sur ces 150 € → Prise en charge OPCO 51 €/semaine

Reste à charge facturé aux familles soit **99 €/semaine**

**Les absences seront décomptées à partir d'une semaine complète d'absences justifiées par un arrêt de travail dont vous nous fournirez obligatoirement une copie.**

**En cas d'exclusion du jeune de la MFR le forfait frais de fonctionnement pension ou demi-pension sera dû.**

**Pour rappel : Le statut externe n'est pas autorisé à la MFR du Parc.**